



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N° 12 de 2006

Secrétaire : Alain GUYADER E-Mail : a.guyader@wanadoo.fr
Tel : 06 32 07 36 03

EMPLOIS – BUDGET 2007

O.R.E. 2006 : l'Yonne va perdre encore 3 emplois

La CGT a toujours combattu l'ORE, à chaque CTPL nous avons rappelé notre opposition en indiquant qu'il s'agit d'un outil dont l'objectif est d'être au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau.

Pour 2007, c'est encore 970 suppressions d'emplois au titre du plan pluriannuel de performances .

Ce chiffre net correspond à 1104 suppressions d'emploi au titre des gains de productivité dont

195 suppressions au titre des centres d'encaissement

164 au titre des centres prélèvement services

142 pour les paiements dématérialisés

122 pour les pôles interrégionaux d'apurement

85 au titre des services en ligne (Consultation Internet du compte fiscal des particuliers)

75 à cause de la dématérialisation dans le secteur public local

Par contre pas d'emplois supplémentaires pour les retours provenant des centres d'encaissement. Or ces difficultés nouvelles alourdissent le travail quotidien des postes et cela sans contrepartie au niveau des emplois.

Les méfaits de l'ORE ne touchent pas que le fonctionnement des postes. En effet, l'ORE a aussi de réelles conséquences sur les possibilités de mutations des agents.

Contrainte par le plan pluriannuel de performances, la DGCP redéploie les emplois sans tenir compte des besoins des services et encore moins des nécessités du service public.

Le projet de loi de finances pour 2007 se caractérise par :

- l'octroi de nouveaux allègements et cadeaux fiscaux aux entreprises et aux classes sociales les plus fortunées.
- une forte pression sur les dépenses économiquement et socialement utiles.
- l'affichage d'un moindre déficit budgétaire qui devient en soi une priorité absolue.

Ainsi l'impôt direct sera de nouveau allégé de 5 milliards d'euros , avec la réduction du nombre de tranches pour les plus fortunés . Les entreprises bénéficieront de plus de 3 milliards d'allègements dont 2,7 milliards au titre du plafonnement de la taxe professionnelle.

Pour la 5^{ème} année consécutive , une nouvelle réduction drastique des effectifs de la fonction publique de l'Etat avec 15 019 suppressions de postes de fonctionnaires dont 8701 à l'éducation nationale et 2988 au MINEFI alors que les services ne disposent plus aujourd'hui des moyens suffisants pour répondre aux besoins des populations.

RECAPITULATION

	ORE 2004	ORE 2005	ORE 2006	différence 2006/2005	Emplois implantés en 2006
POSTES	192,10	193,83	191,70	-2,13	186
TRESORERIE GENERALE	50,12	49,25	47,91	-1,34	47
					11
paramètres transversaux	2,16	1,81	1,17	-0,64	
TOTAL DEPARTEMENT	244,38	244,89	240,78	-4,11	244

COMPARATIF POUR LES POSTES

	ore 2004	ore 2005	ore 2006	différence 2005/2006	emplois implantés
Aillant / Tholon	4,19	4,15	4,05	-0,10	4
Ancy le Franc	3,20	3,44	3,54	0,10	3
Auxerre	13,27	12,54	12,10	-0,44	12
Auxerre EH	14,87	15,27	14,65	-0,62	14
Avallon	10,16	10,49	10,00	-0,49	10
Bléneau	4,61	4,74	4,73	-0,01	5
Brienon	4,33	4,04	3,76	-0,28	4
Chablis	6,19	6,14	6,15	0,01	6
Charny	3,01	2,90	2,66	-0,24	3
Courson	4,25	4,27	3,87	-0,40	4
L'Isle sur Serein	3,53	3,89	3,93	0,04	4
Joigny	9,66	10,30	10,51	0,21	10
Migennes	7,53	7,22	6,74	-0,48	7
Saint Florentin	5,12	5,41	5,20	-0,21	5
Saint Sauveur	2,87	3,06	3,17	0,11	3
Seignelay	2,02	2,11	2,18	0,07	2
Tonnerre	9,69	10,91	11,05	0,14	10
Toucy	6,38	6,12	6,10	-0,02	6
Vermonton	5,72	5,55	5,44	-0,11	6
Vézelay	2,89	2,88	2,68	-0,20	3
Auxerre Banlieue	6,87	6,95	6,78	-0,17	7
Paerie Dépt	10,12	11,45	12,53	1,08	10
Cerisiers	1,61	1,45	1,41	-0,04	1
Chéroy	3,23	3,63	3,63	0,00	4
Pont sur Yonne	7,47	7,22	7,72	0,50	7
Sens Agglo	12,66	12,22	11,27	-0,95	11
Sens Municipale	15,23	14,87	15,66	0,79	14
Sergines	2,83	2,72	2,78	0,06	3
Villeneuve l'Arch	1,86	1,96	1,90	-0,06	2
Villeneuve/Yonne	6,73	5,93	5,51	-0,42	6
total	192,10	193,83	191,70	-2,13	186

HMI dans les postes

La CGT avait souhaité organiser des Heures mensuelles d'information (HMI) dans plusieurs postes du département conformément à la décision de l'AG du 3 octobre d'aller dans tous les postes d'ici la prochaine AG.

Dans un premier temps, le TPG a demandé un report à une date ultérieure, puis a finalement autorisé les HMI aux dates légèrement modifiées.

Vous trouverez ci-après le courrier de la CGT en réponse à la demande de report:

Par courrier du 3 novembre 2006, j'ai sollicité l'autorisation de tenir des heures d'information syndicale à Saint Florentin, Migennes, Cerisiers et Brienon.

Dans votre réponse du 8 novembre 2006, vous me demandez de bien vouloir reporter la tenue de ces heures d'information (au moins dans les 3 premiers postes) à une date ultérieure qui ne porterait pas atteinte au bon fonctionnement des postes comptables.

Je tiens en premier lieu à vous faire remarquer que ce n'est pas le syndicat qui porte atteinte au bon fonctionnement des postes comptables, en demandant la simple application du droit à organiser une heure mensuelle d'information à destination des agents.

Je vous rappelle que vous n'hésitez pas à fermer l'ensemble des postes du département quand il s'agit de « faire passer » la parole ministérielle et les réformes . Votre réponse est d'autant plus cocasse que vous venez d'annoncer la fermeture de 5 postes dont Cerisiers et Brienon.

Les difficultés proviennent plutôt de la succession des suppressions d'emplois (le projet de loi de finances pour 2007 supprime encore 15 019 postes de fonctionnaires dont 2988 au MINEFI, en précisant que le contrat de performance prévoit 2740 suppressions au Trésor pour la période 2006-2008), de la multiplication des réformes , de la non couverture des emplois vacants et des absences.....

Je précise aussi que la date du 16 novembre 2006 a été libérée par le report des CAP locales de mutation (dont les réunions ne posaient pas de problème de calendrier!) et nous permettait ainsi de débattre avec les agents des postes restructurés avant les CAP locales du 4 décembre 2006.

Compte tenu des calendriers et des lieux de réunions, je ne peux reporter ces HMI dans les semaines qui suivent , sauf au 28 après midi pour deux postes, au prix de quelques difficultés d'organisation à régler.

Suite à nos interventions en CTPL, vous avez affecté l'ERD 18 semaines à Saint Florentin. C'est donc de manière tout à fait exceptionnelle que j'accepte, après consultation du bureau de la section et accord des agents, de reporter certaines HMI de la façon suivante:

SAINT FLORENTIN le 16 novembre de 9h à 10h

MIGENNES au 17 novembre de 9h à 10h

BRIENON comme prévu le 17 novembre de 11h à 12h

CERISIERS au 28 novembre de 14h à 15h.

Ci-après le compte rendu rapide de ces HMI .

COMPTE RENDU RAPIDE DES HMI

SAINT FLORENTIN :

Les débats ont essentiellement tournés autour de la question de la fermeture de Brienon et de l'arrivée du recouvrement sur Saint Florentin .

Le TPG ayant été désavoué par le Ministre , les projets de l'administration (non communiqués au syndicat, mais nous en avons l'habitude) prévoient maintenant le maintien d'une antenne à Brienon qui continuerait la gestion communale et l'accueil des usagers pour le recouvrement.

Le moins que l'on puisse dire c'est que la lisibilité pour les contribuables ne s'en trouve pas améliorée.

Se posent aussi des questions de sécurité en matière de transports de fonds, pas nouvelles, mais qui seront amplifiées compte tenu des dégagements pour les deux postes.

Les problèmes d'effectifs sont aussi très présents , ils avaient déjà fait l'objet de plusieurs interventions de la CGT lors du dernier CTPL avec succès puisque Saint Florentin a l'ERD pendant 18 semaines en fin d'année. Le poste fonctionne avec 2,8 agents au lieu des 5 prévus par l'ORE qui, comme tout le monde le sait, ne mesure pas la charge de travail réel mais sert seulement à répartir les suppressions d'emplois massives.

Pour le poste l'ORE 2006 baisse de 5,41 à 5,20.

MIGENNES :

Les questions suivantes ont été abordées:

- les dégradations des véhicules qui recommencent
- les effectifs insuffisants pour assumer l'ensemble des tâches correctement. Il y avait ce jour-là 3 agents de l'ERD et 4 agents du poste sur les 7 qui y sont affectés (1 est en congé maternité, 1 en arrêt de travail depuis plusieurs mois, 1 agent ne travaille pas le vendredi).

Pour le poste l'ORE 2006 baisse de 7,22 à 6,74.

- l'absence de coin cuisine, permettant aux agents de déjeuner sur place, correctement installé. Actuellement, ils restent à leur bureau car l'espace cuisine est limité et ne permet pas l'accès à plus de deux personnes.
- le manque de considération par la hiérarchie et les problèmes de congés du fait du manque d'agents ; ils ressentent très mal la note sur les congés de fin d'année complètement inappropriée à leur situation.

BRIENON :

Comme vous vous en doutez, compte tenu de la restructuration, les débats ont été centrés sur le devenir des agents et du service public.

A cet effet, les agents ont fait part de leurs inquiétudes, non levées lors de la visite de l'administration.

En effet, malgré leur demande de discussion collective afin d'avoir les mêmes infos, chaque agent a eu un entretien individuel et les réponses n'ont pas donné à l'assurance de rejoindre ultérieurement Saint Florentin, et, dans ce cadre, de l'octroi de la prime de restructuration.

Personne ne croit à la pérennité du système envisagé qui complique le travail des agents , sans personnel supplémentaire, et n'assure aucunement un meilleur service au public, bien au contraire puisque ça le complique.

Beaucoup de questions donc.

CERISIERS :

Les débats très intéressants avec les agents et la comptable ont surtout portés sur le devenir des effectifs et l'avenir des deux agents qui ne souhaitent pas rejoindre le poste de Villeneuve l'Archevêque à la fermeture de Cerisiers.

En effet alors que les agents n'ont pas demandé cette fermeture bien au contraire , ils souhaitent en limiter les nuisances par rapport aux frais occasionnés par les déplacements pour se rendre sur leur lieu de travail.

.....à suivre lors de la CAP locale du 4 12 06.

HMI EN JANVIER POUR LES CADRES A

Les CGT va organiser à la TG une Heure mensuelle d'information pour les cadres A du département à une date qui sera fixée ultérieurement.

En effet, ils ont de plus en plus de mal à supporter les objectifs qui s'empilent et se cumulent, les missions remises en cause, les tâches nouvelles et les restructurations déclarées ou rampantes.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'il faut assurer un numéro d'équilibriste entre les pressions de la hiérarchie (DG et direction locale) et les inquiétudes et revendications légitimes du personnel.

La CGT propose d'en débattre ensemble afin de ne pas laisser se dégrader les conditions et les relations de travail.

FINANCES CGT

CHS 89

C.H.S de l'YONNE du 17 octobre 2006

Ordre du jour du troisième CHS de l'année 2006 :

Situation des travaux sur les différents sites
Nouvelles propositions d'actions des différentes directions
Suivi du budget et du Programme de prévention 2006
Point sur la situation des fiches de risques professionnels
Questions diverses

Ce CHS fait suite aux travaux du groupe de travail préparatoire du 6 octobre qui avait notamment étudié les propositions des administrations et les cahiers d'hygiène et sécurité :

Dans son intervention liminaire, la CGT a rappelé son souhait de prise en compte du programme de prévention lors de l'établissement des devis, et cela assez tôt afin de ne pas se retrouver en fin d'année avec des crédits importants non utilisés. Elle ne souhaite pas être mise devant le fait accompli en fin d'année et mise au pied du mur pour le financement de dépenses n'entrant pas dans le programme de prévention au prétexte qu'il reste des crédits.

Nous avons fait part de notre satisfaction de voir que les registres étaient annotés par l'administration et la secrétaire du CHS .

Dans le cadre du suivi du programme de prévention nous avons eu une information sur les dossiers technique amiante (DTA) mais nous avons demandé la communication des fiches récapitulatives du DTA prévues par les textes.

En ce qui concerne les accidents du travail , nous avons souhaité à nouveau en avoir connaissance au fur et à mesure, afin d'éventuellement prendre les mesures de prévention qui s'imposent (port de charges) en lien avec les doctrines d'emploi.

La CGT a redemandé la réunion d'un groupe de travail commun CHS-CDAS avant la fin de l'année (CF note aux directions sur l'accueil des agents en difficultés)

Nous avons demandé quelles suites ont été réservées aux observations de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité (IHS) sur les différents sites en travaux.

Nous avons, une nouvelle fois, déploré l'absence du médecin de prévention lors du CHS et l'absence de visites et de rapports de sa part.

Nous avons demandé la communication du rapport sur les risques professionnels et souligné l'importance de début en CTPL sur les questions d'hygiène et sécurité pour une meilleure articulation et pour les financements. Par ailleurs le CHS veille à la réalisation de travaux ou d'achats , même si les dépenses relèvent des administrations notamment en matière de sécurité des personnels..

La Présidente a rappelé la nécessité de la prise en compte du programme de prévention, des formations pour éviter les accidents de service en lien avec le respect des consignes de sécurité.

Les PV des réunions des 31 mars et 30 juin 2006 ont été approuvés à l'unanimité.

Suivi des travaux sur les sites

TONNERRE et l'accueil commun:

« ça avance » , l'administration a demandé des précisions sur l'échéance le TPG reconnaît de grandes difficultés avec les entreprises et la mairie.

Pour la CGT , les soucis perdurent : le déménagement se fait en présence des contribuables et ces derniers montent à l'étage alors que l'accueil est en bas . Il aurait été préférable de fermer quelques jours.

A la DGI :

- **relogement de la DIRCOFI** (brigade interrégionale de contrôle fiscal) les gros travaux sont faits cette semaine , les 3 entrepreneurs travaillent ensemble sans problèmes , le plan de prévention est à la signature et sera diffusé à tous les agents.

Le médecin de prévention devrait visiter les locaux.

La CGT a souligné l'importance de la visite du médecin qui est compétent pour les questions d'éclairage, de surface par agent. et a remarqué que faire des travaux en site non occupé c'est beaucoup plus pratique...(faisant référence à Tonnerre , à Pont sur Yonne par exemple)

Il serait d'ailleurs utile d'avoir l'avis des personnels sur l'emplacement des bureaux par rapport à l'éclairage et aux fenêtres.... car souvent cela éviterait des problèmes ultérieurs.

A la DGCP, les différents sites ont été passés en revue :

- T d'Auxerre : la réception des travaux est prévue pour fin novembre (le déménagement des agents de la TP pour mi décembre en fermant deux jours)
- Ancy le Franc : livraison le 20 octobre . A cette occasion le TPG a indiqué ne pas connaître le projet de relais de services publics ; pour lui cette idée paraît séduisante mais elle nécessite un minimum d'agents formés.

- Chablis : début février.
- Pont sur Yonne : fin des travaux courant novembre , autant dire fin novembre.
- à la TG : les travaux pour accueillir les agents des domaines ont nécessité une étude plus poussée..

A la DRIRE : l'insonorisation a été effectuée de même que la construction d'un local informatique. Des travaux importants sont prévus pour 2007..

Aux DOUANES : sur Monéteau la CGT a fait part de difficultés pour sécuriser le site avec le portail et du problème de point d'eau pour le nettoyage .

AUX SERVICES SOCIAUX : une visite des locaux a eu lieu et la CGT a soulevé plusieurs problèmes ; notamment sur les places de parking, les places handicapés, sur l'escalier de secours qui s'arrête au 3ème étage

Les nouvelles propositions d'action en lien avec le programme de prévention 2006

Après l'accord en groupe de travail sur plusieurs financement , le CHS a débattu sur les nouveaux devis et les nouvelles propositions présentés lors de la séance.

La CGT a proposé que les différentes directions constituent un stock de ventilateurs afin de pouvoir satisfaire les demandes nouvelles des agents du fait de la canicule .

La prise en charge des devis suivants a été retenue :

DGCP :

- Achat de repose-pieds T de Pont sur Yonne: 67,26€
- Achat de 3 ventilateurs T Pont sur Yonne (54,23€/l'un) 162,69 et à Villeneuve/sur-Yonne: 162,69
- Achat extincteur à eau TG Auxerre:210,83 et à T de Tonnerre: 172,62
- Remplacement extincteurs T d'Avallon: 172,80, à T de Joigny: 457,36, à T de Saint-Florentin:151,16 et à T de Villeneuve l'Arch: 155,04
- Remplacement de blocs de sécurité T Courson: 271,86, T Joigny: 81,15, T de Brienon: 229,94, à T Sens municipale :127,05
- stores à Saint Florentin : 272,22
- vérification du désenfumage à T Joigny : 104,36

DGI : Remplacement extincteurs de la chaufferie à l'HDI de Tonnerre : 724,74€

DOUANES : absence de l'ACMO donc pas de nouvelles propositions

DRIRE: Remplacement d'extincteurs vétustes : 327,23€

DGCCRF :

- Installation de climatiseurs (devis en cours)
- Achat et pose de 4 extincteurs: 651,31€
- arrachage moquette murale : environ 3400 euros

Plusieurs devis de différentes administrations sont attendus.

UTILISEZ le Cahier Hygiène et Sécurité pour formuler vos demandes.

Pour la Fédération des Finances :

B. PICARD (titulaire CGT CDI Auxerre A.GUYADER (titulaire CGT Trésor)
P.DUPUIS (suppléant CGT CDIF Auxerre) D.BOURIGAULT (suppléant CGT Douanes)

HELIOS : SOLEIL (en grec)

Hélios ne brille pas dans les trésoreries ayant basculé sur cette nouvelle application. Après 4 jours de formation, les agents se trouvent confrontés à la lenteur de l'application et aux opérations spécifiques non abordées lors de la formation. Des formations complémentaires seraient les bienvenues!

La direction invite les agents à consulter les fiches techniques sur Magellan, encore faudrait-il qu'elles y soient toutes!

Ces absences obligent les agents à faire de longues recherches, leurs collègues des postes ayant déjà basculés, vers qui on les dirige cherche eux aussi car chaque problème est particulier.

Le travail s'accumule et les agents ne se sentent pas soutenus.

Pour recevoir régulièrement toutes les informations CGT

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante:

@cp.finances.gouv.fr

les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

du Trésor CGT.

déclare adhérer au Syndicat National

Signature :